

Présentation

Le rapport *50 ans de développement humain et perspectives 2025* a fait du développement humain le thème fédérateur de son bilan des évolutions de la société marocaine et de sa vision prospective. La publication d'une synthèse, *le Maroc possible* (2006), présentée comme une « offre de débat », n'a pas donné lieu à une confrontation publique d'arguments à même de nourrir les enjeux de la construction démocratique. Les médias, les décideurs publics pas plus que les forces politiques n'ont porté à la problématique du développement humain tout l'intérêt qu'elle appelle.

Une nouvelle approche du développement...

Promu par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) depuis le début des années quatre-vingt-dix, le concept de développement se définit par l'ensemble des processus qui élargissent l'éventail des possibilités offertes aux individus : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et disposer de ressources permettant un niveau de vie convenable. L'indice retenu pour mesurer ces dimensions s'appuie sur le revenu, l'éducation et l'espérance de vie en leur accordant un poids égal. Cet indicateur, utilisé dans la comparaison entre pays, est associé à des indicateurs de pauvreté, de vulnérabilité, d'exclusion ou encore à des indicateurs de libertés publiques ou de participation des femmes. L'objet des ces indicateurs est d'évaluer l'accès à des niveaux de bien-être, de services et de droits et, par conséquent, les opportunités et les capacités des personnes à faire des choix.

Cette conception du développement humain fait écho à l'approche par les capacités mettant l'accent sur l'évaluation du bien-être à partir des performances des hommes et renouvelle par là la conception du développement en la centrant sur les libertés et l'égalité. Au rebours de l'analyse du bien-être en termes de biens, elle privilégie les performances que les personnes réalisent à l'occasion de l'utilisation de ces biens et considère ainsi que l'évaluation de la position d'une personne dans la société requiert la combinaison de deux critères : la liberté formelle d'accomplir et l'accomplissement réel. L'un recouvre la satisfaction du bien-être individuel qu'autorisent le revenu et la qualité de vie, l'autre renvoie à la liberté d'accès de l'individu aux divers accomplissements auxquels il peut aspirer.

L'évaluation du bien-être sollicite dès lors la prise en compte de l'exercice effectif des libertés. Ainsi que l'illustre Sen, la possession d'une bicyclette n'est pas révélatrice du bien-être de son propriétaire, car elle n'atteste en rien la capacité de se déplacer.

Au cœur de ce mode d'évaluation figurent donc les capacités comme ensemble des conditions d'existence et d'action dont disposent les individus en termes de choix et d'opportunités. « Les libertés réelles sont non seulement les fins premières du développement, mais ses principaux moyens » (Un nouveau mode de développement. Développement, justice, liberté, p. 10). Il en est ainsi des libertés politiques qui tiennent à l'organisation des institutions démocratiques, des facilités économiques définies comme les possibilités

offertes aux personnes quant à l'affectation de leurs ressources, des opportunités sociales qui englobent les mises à disposition des conditions d'expansion des libertés réelles, des garanties de transparence et de la sécurité protectrice au moyen de dispositifs destinés à mettre les personnes à l'abri de la pauvreté. Ces libertés substantielles incluent des réalisations fondamentales telles que se nourrir, avoir une bonne santé, pouvoir être éduqué mais aussi avoir de l'estime de soi, participer à la vie de la communauté. Le développement ne se mesure pas tant à l'égalité des libertés formelles qu'à l'étendue des libertés réelles.

... qui fait bouger les lignes de la théorie économique...

L'approche par les capacités semble novatrice, au moins à un triple point de vue.

- D'abord, elle récuse la dichotomie fait-valeur, caractéristique de la science économique dominante, qui présuppose que les propositions analytiques sont indépendantes des jugements de valeur. Ce faisant, elle réhabilite la dimension éthique de l'économie en promouvant une conception normative du développement qui recouvre la gamme d'objectifs souhaitables que doivent s'assigner les politiques publiques en vue d'améliorer, à travers la recherche de l'équité. Les inégalités, la pauvreté, la croissance, les politiques publiques comme le bien-être social sont décrits eu égard à leur impact sur le développement des capacités. Dans cette optique, le chômage à forte proportion de diplômés, par exemple, s'analyse comme l'expression de difficultés de conversion du droit à l'éducation en capacités d'avoir des qualifications qui assurent l'insertion par l'emploi, et comme une entorse à l'exercice des libertés au même titre que la précarité sociale ou la pauvreté.
- Ensuite, l'approche en termes de développement humain rompt avec la vision du développement comme processus d'extension cumulatif des capacités de production qui accroît les revenus et assure la modernisation sociale. L'accent est mis sur les liens entre la croissance et le développement humain. La croissance permet de dégager les ressources nécessaires au développement humain, et celui-ci doit améliorer la qualité et la productivité du travail. Cette relation réciproque n'est cependant pas automatique. Si la croissance peut soutenir l'essor des libertés, elle ne saurait être la finalité ultime. La priorité échoit à la promotion du développement en renforçant les facteurs de conversion individuels et sociaux des ressources et en fonctionnements.
- Enfin, l'approche par les capacités place la démocratie au cœur du développement, renouant ainsi avec la dimension politique de l'économie. Les procédures de choix collectif et la formation des valeurs et des normes sociales doivent reposer sur la délibération. Le partage de la décision par la délibération sur les fins et les moyens offre aux personnes la possibilité de développer la capacité de participer au débat public. « On ne peut trancher les dilemmes sociaux, affirme Sen, qu'à travers des processus de choix public fondés sur la participation, le dialogue, les débats ouverts (...). Le pilotage unilatéral, y compris s'il est le fait du meilleur des experts, ne saurait en soi constituer une solution (l'Économie est une science morale, p. 124). »

... et offre un angle de débat

L'approche en termes de développement humain fournit un angle de débat. L'objet du colloque organisé par l'Association marocaine de sciences économiques est, précisément, de tenter d'évaluer la portée et les enjeux de cette approche à partir des axes indicatifs suivants :

- l'approche en termes de développement humain et ses rapports épistémiques avec la théorie des choix rationnels, l'économie du bien-être, la théorie de la justice sociale, l'approche institutionnaliste, etc.;
- les liens entre croissance économique et développement humain ;
- l'analyse des inégalités sociales, de la pauvreté, de la vulnérabilité à l'aune de l'exercice des libertés réelles ;
- l'évaluation des politiques publiques eu égard à leur impact sur les capacités ;
- l'examen critique de l'Initiative nationale pour le développement humain.

PROGRAMME

VENDREDI 12 JUIN 2009 – Matin : 9 h - 12 h 30

- Modérateur* Rajaa Mejjati Alami (ONDH, Rabat)
- 9h - 9h20 François-Régis Mahieu (Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines, France), *Théorie de la liberté et pratique du développement: les apports d'Amartya Sen*
- 9h20 - 9h40 Ahmed Rhazaoui (Université Al Akhawayn, Ifrane), *Vers un modèle de développement humain?*
- 9h40 - 10h Rédouane Taouil (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, France) *La politique économique au Maroc au prisme de Sen*
- 10h - 10h45 Débat
- 10h45 - 11h Pause
- 11h - 11h20 Ahmed Driouchi (Institute of Economic Analysis & Prospective Studies, Al Akhawayn University, Ifrane), *Multidimensional Poverty and Interdependencies of Health, Education and Poverty: The Case of South Mediterranean Countries*
- 11h20 - 11h40 Mohamed Benbouziane et A. Benamar, Tlemcen University, Algérie), *Poverty and Macroeconomic Development in Algeria: what is the Contribution of Oil Revenues?*
- 11h40 - 12h30 *Débat*

VENDREDI 12 JUIN 2009 – Après-midi : 14 h 30 - 18 h 30

- Modérateur* Najib Akesbi (IAV, Rabat)
- 14h30 - 14h50 Rajaa Mejjati Alami (ONDH, Rabat), *Genre, marché du travail et développement humain*
- 14h50 - 15h10 Mounir Zouiten (Université Mohammed V-Souissi, Rabat), *Développement humain, emploi et spécificités culturelles*
- 15h10 - 15h30 Mohammed Abdouh (Université Moulay Ismail, Meknès), *Le développement humain à l'épreuve du local*
- 15h30 - 16h45 Débat
- 16h45 - 17h Pause
- 17h - 17h20 Taoufik El Alj (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Examen critique de l'Initiative nationale pour le développement humain*
- 17h20 - 17h30 Omar Moujahdi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Qualité de vie et institutions au Maroc: une analyse dans la perspective de l'approche par les capacités*
- 17h30 - 17h50 Larbi Toumi (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime), *Formation professionnelle agricole et lutte contre la pauvreté en milieu rural: quelles synergies développer?*
- 17h50 - 18h30 Débat

20 heures DINER D'ECO AMSE : TROISIEME BOUGIE

SAMEDI 13 JUIN 2009 – Matin : 9h - 10h15

Modérateur	Mohamed Bouslikhane (INAU, Rabat)
9h - 9h20	Maha Merezak (ISESCO, Rabat), <i>Le développement humain et l'économie sociale</i>
9h20 - 9h40	Noureddine El Aoufi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat, <i>La possibilité du développement humain : bien commun, investissement social et engagement institutionnel</i>)
9h40 - 10h15	Débat
10h15 - 10h30	Débat
10h30 - 12h	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
<i>Modérateur</i>	Noureddine El Aoufi (Président de l'AMSE) – Rapport d'activité – Rapport financier – Discussion générale

Comité d'organisation

- Les membres du Comité directeur
- Les doctorants : Lamiaa El Ouahrouchi, Hanane Guenouni, Meryame Liouaeddine, Hanane Touzani